



DEMANDE D'ARBITRE ET/OU DE DELEGUE

La demande doit être adressée au District 15 jours avant la date initiale de la rencontre

Les demandes (par courrier postal) sont à adresser soit à MONTRY

CLUB DEMANDEUR : NUMERO D’AFFILIATION :

Type de demande : ARBITRE DELEGUE

CATEGORIE: (Seniors, CDM, U19, U17, U15, U14, Vétérans,.....)

DIVISION :

COMPETITION : (Championnat ou Coupe)

MATCH /

N°

MOTIF DE LA DEMANDE :

.....

DATE : HORAIRE : TERRAIN :

RESERVE AU DISTRICT

ARBITRE

DELEGUE

DESIGNE

DESIGNE

M.:

M.:

Toute la correspondance doit être adressée soit :

Au siège Social : 19 rue de Dammarie - 77000 MELUN / Tél. : 01.64.83.57.57 / Télécopie : 01.64.83.57.58

A la Direction Administrative : 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY / Tél. : 01.60.04.14.44 / Télécopie : 01.60.04.87.74

Messagerie unique : secretariat@seineetmarne.fff.fr